



Essai. Habituellement, le Bénin nommait des Consuls français de souche. Mais l'Ambassadeur Ologoudou m'a dit : « *On veut vous tester et voir. Si vous nous décevez, vous fermerez la porte aux autres Béninois* ».

STEPHANE HOUENOUSI,

Consul honoraire du Bénin à Marseille

Il croit en sa bonne étoile. Travailleur impénitent, le Consul honoraire du Bénin à Marseille conjugue l'élégance et la sobriété. Stéphane Houenoussi allie dynamisme dans l'action et chaleur dans le relationnel. Expert-comptable et commissaire aux comptes de profession, il a la précision de l'horloger dans sa vie quotidienne. Interview consulaire.

Pourquoi la ville de Marseille est-elle érigée en Consulat honoraire ?

Initialement, le Consulat honoraire dans la région avait ses quartiers à Nice. En 1996, suite au décès du titulaire du poste, le Bénin demande au Quai d'Orsay de fermer complètement sa représentation à Nice pour créer un poste plus large, plus étendu dans le Sud. Il obtient l'accord de la France pour la ville de Marseille, parce que la cité phocéenne occupe une place centrale au Sud Est de la France. Siège de la région et du département, les principaux acteurs institutionnels se trouvent à Marseille. Mieux, les ressortissants béninois ont plus de facilité à venir à Marseille qu'à Nice. A leur demande, l'Ambassadeur André-Guy Ologoudou, alors en poste à Paris, a suggéré cette option au gouvernement béninois. Une fois l'idée validée par le président Mathieu Kérékou, les Français l'ont ensuite approuvée.

Vous faites figure de pionnier pour les Consuls honoraires d'origine béninoise en France.

Sans doute. Habituellement, le Bénin nommait des Consuls français de souche. Mais l'Ambassadeur Ologoudou m'a dit : « *On veut vous tester et voir. Si vous nous décevez, vous fermerez la porte aux autres Béninois* ». L'Ambassadeur Ologoudou prenait un risque en innovant. Il m'a fait confiance et j'essaie d'honorer cette confiance dans l'exécution de ma mission consulaire. J'ai obtenu mon exequatur en août 1998 et le Consulat honoraire à Marseille fonctionne depuis lors. J'avoue qu'au début, j'avais des craintes. Mais, mes compatriotes m'ont beaucoup soutenu et encouragé. Je n'avais plus le choix. Il faut dire que c'est mon destin qui m'a rattrapé. Je m'étais inscrit à Sciences-Po à Aix-en-Provence en 1976, pour devenir diplomate. Seulement, j'ai changé d'option par la suite pour devenir expert comptable et commissaire aux comptes. Me voici maintenant Consul.

Et alors, quel est votre fait d'armes le plus significatif ?

En septembre 2001, s'est tenue la Foire de Marseille. A cette occasion, le Bénin a bénéficié d'une lumière intense. Cinquante exposants béninois ont mis le label du pays en valeur. Le ministre du Commerce Lazare Séhouéto conduisait cette délégation. C'était merveilleux. La presse et les médias locaux se sont particulièrement intéressés aux produits du Bénin. Pendant dix jours, nous étions à l'honneur. Par ailleurs, il faut aussi noter les nombreux projets humanitaires qui se mettent en place et reçoivent leur exécution dans des actions au Bénin.

En outre, les villes de Cotonou et de Lokossa sont en grande discussion pour mettre en place un dispositif de coopération décentralisée avec des villes de notre région. Ma mission est d'œuvrer pour tisser des liens avec les institutions du Sud-Est de la France, afin de faciliter la tâche aux autorités béninoises.

Comment s'organisent les Béninois d'ici ?

Ils sont environ six cents à s'inscrire dans nos registres. Nous disposons d'une association historique : l'Alliance Fraternelle des Ressortissants Béninois des Bouches-du-Rhône. Je me repose sur elle pour agir. Notamment, lorsqu'un Béninois a un problème, nous travaillons de concert pour le sortir de l'impasse. D'autres associations viennent se greffer à la première. Et je collabore avec tout le monde. Je travaille pour la réussite du Bénin, et non celle d'un clan ou d'un parti. C'est l'essentiel. Je tisse un relationnel avec les uns et les autres. Personnellement, j'essaie d'aider au rapatriement de corps de Béninois décédés ici. Parfois, je participe aux frais au pays. Parce que les cérémonies funéraires revêtent un caractère très symbolique dans nos cultures. Ma philosophie : travailler et laisser dire. J'essaie de rassembler tout ce qui est éparé. Les gens reconnaissent toujours le travail bien effectué. C'est ce qui compte le plus pour moi. Au niveau spirituel, je reste profondément convaincu qu'il faut donner pour recevoir. Si tu fais du bien, tu récolteras du bien. Une vieille loi de la nature.

Dans l'immédiat, quels sont vos projets ?

Je travaille à la réalisation d'un site Internet. Avec ce site, nous allons simplifier les formalités administratives de nos usagers et permettre à nos ressortissants de disposer d'un outil interactif d'échanges avec leur maison qu'est le Consulat. De même, il sera très utile pour vendre la destination Bénin aux touristes. Nous délivrons près de 1200 visas chaque année. Nous pourrions faire mieux, si le Bénin était davantage connu. J'encourage aussi un projet de construction d'un grand complexe hôtelier au Bénin. Les porteurs de ce projet sont de notre région. Son aboutissement me préoccupe nuit et jour. Un autre programme que j'aimerais que l'on mette en place est la lutte contre la cybercriminalité : l'arnaque sur internet. Tout le mal déversé sur le Bénin m'insupporte. Je nourris le vœu de voir les autorités du Bénin décourager cette pratique. Il en va de l'image de notre pays et de notre sens des valeurs. ■

Bio express

1955 : Naissance à Cotonou le 27 mars
1976 : Arrivée à Marseille le 10 septembre
1990 : Diplôme d'Expert Comptable, Commissaire aux Comptes en janvier
1998 : Nommé Consul honoraire du Bénin à Marseille le 25 août
2003 : Elu Trésorier de l'Union des Consuls Honoraires en France (UCHF)